

2019

MÉTIER  
DU  
  
VELO

 Fais  
rayonner  
ton avenir!



# Les métiers des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo

REGROUPENT PRÈS DE 40 MÉTIERS  
LIÉS À LA VIE DU VÉHICULE,  
DE SA COMMERCIALISATION À SON RECYCLAGE.



+ DE 131 700 ENTREPRISES

PRÈS DE 408 100 SALARIÉS

RÉPARTIS EN 13 DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Commerce et réparation automobile
- Commerce et réparation camion
- Commerce et réparation moto
- Commerce et réparation vélo
- Carrosserie Peinture
- Centre auto et réparation rapide
- Contrôle technique
- Démolisseurs-recycleurs
- École de conduite
- Location de véhicules
- Parcs de stationnement
- Stations de lavage
- Stations services

+ DE 58 450 JEUNES EN FORMATION

Choisir les secteurs des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo c'est :

- avoir le choix parmi de nombreux parcours de formation
- accéder à des postes techniques, de management ou d'expertise
- être accompagné dans son projet professionnel



Contactez la délégation régionale pour toutes informations complémentaires (coordonnées au dos de ce livret).



Zoom sur

le vélo

## UN SECTEUR LIÉ AUX NOUVEAUX USAGES EN PLEINE CROISSANCE



2 564 SALARIÉS  
TRAVAILLENT DANS  
1 104 ENTREPRISES :



Commerce



Réparation



Services

Un secteur en développement  
qui s'adapte aux évolutions  
technologiques et aux nouveaux  
modes de vie pour un grand  
respect de l'environnement.

<b>DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP).....</b>	<b>5</b>
--	----------

<b>PARCOURS MAINTENANCE RÉPARATION VÉLO.....</b>	<b>6</b>
--	----------

Le mécanicien cycles.....	7
---------------------------	---

Le conseiller technique cycles.....	8
-------------------------------------	---

Liste des établissements.....	9
-------------------------------	---

Les modes de formation.....	10
-----------------------------	----

La mobilité européenne.....	12
-----------------------------	----

La formation tout au long de la vie.....	13
--	----

Dic'auto.....	14
---------------	----

# DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

**Les métiers des services de l'automobile sont accessibles par plusieurs parcours de formation. Ces formations sont validées par différentes certifications :**

	LE TITRE (ex. Titre Conseiller technique cycles)	LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (ex. CQP Mécanicien cycles)
FORMATION	Privilège la pratique	Privilège la pratique
OBJECTIF	Prépare à un ou plusieurs métiers des services de l'automobile	Prépare à un métier spécifique de la branche des services de l'automobile
RECONNAISSANCE	Est reconnu dans plusieurs secteurs d'activités	Est reconnu dans les entreprises de la branche

**Ces certifications, associées entre elles, constituent des parcours de formation.**

↔ Il peut exister des passerelles entre les différents secteurs (auto, moto, camion, vélo).

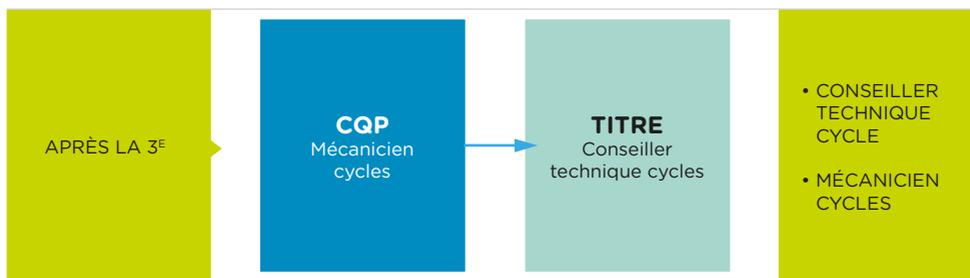


Pour être accompagné dans la construction de votre parcours, contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos du document).



## PARCOURS MAINTENANCE RÉPARATION VELO

### EXEMPLES DE MÉTIER ACCESSIBLES



Pour connaître les certificats de qualification professionnelle (CQP) ouverts dans votre région et la durée de la formation, contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos)

## Zoom sur



Le mécanicien cycles réalise des activités d'entretien et de réparation des vélos.

### SON TRAVAIL CONSISTE À :

- effectuer la préparation des cycles neufs,
- effectuer l'entretien et les réparations du cycle et des vélos à assistance électronique,
- effectuer le montage du cycle et des équipements.



# LE MÉCANICIEN CYCLES

## QUELLES FORMATIONS ?

**CQP**

Mécanicien cycles

## QUALITÉS REQUISES

- Sens du service et de l'accueil
- Maîtrise des connaissances en techniques du cycle
- Précision, méthode et rigueur
- Rapidité d'intervention et efficacité
- Capacité d'adaptation aux nouveaux modèles et évolutions techniques

## QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Conseiller technique cycles
- Responsable d'un magasin/atelier

## Zoom sur



# LE CONSEILLER TECHNIQUE CYCLES

**Le conseiller technique cycles s'occupe du conseil et de la vente, ainsi que des interventions techniques.**

## QUELLES FORMATIONS ?

### TITRE

Conseiller technique cycles

## QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Responsable d'un magasin/atelier

### SON TRAVAIL CONSISTE À :

- accueillir et conseiller le client,
- effectuer la préparation des cycles neufs,
- effectuer l'entretien et les réparations du cycle et des vélos à assistance électronique,
- effectuer le montage du cycle et des équipements,
- commercialiser des cycles, produits et accessoires,
- établir un diagnostic des vélos et des vélos à assistance électronique,
- monter des vélos personnalisés.



# Liste des établissements

## AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

SEPR

Lyon - 04 72 83 27 27

Technopolys

La Motte-Servolex - 04 79 65 04 90

- **CQP Mécanicien cycles**
- **Titre Conseiller technique cycles**

## BRETAGNE

Faculté des Métiers - CMA 35

Saint-Malo - 02 99 40 69 50

- **CQP Mécanicien cycles**
- **Titre Conseiller technique cycles**

## GRAND EST

CFA de l'Artisanat

Mulhouse - 03 89 33 18 90

- **CQP Mécanicien cycles**

## ÎLE-DE-FRANCE

Institut National du Cycle et du Motocycle - INCM

Le Bourget - 01 49 92 10 47

Guyancourt - 01 41 14 13 07

- **CQP Mécanicien cycles**
- **Titre Conseiller technique cycles**

## NOUVELLE-AQUITAINE

CFA CMI de la Gironde

Bordeaux - 05 57 59 25 25

- **CQP Mécanicien cycles**

Campus des Métiers de Saint Benoît

Saint-Benoît - 05 49 62 24 90

- **Titre Conseiller technique cycles**

## OCCITANIE

CFA Etablissement de Nîmes

Marguerittes - 04 66 87 97 85

- **CQP Mécanicien cycles**
- **Titre Conseiller technique cycles**

# Les modes de formation

## LA VOIE PROFESSIONNELLE

La voie professionnelle prépare à l'exercice d'un métier dans des conditions proches de celles de l'entreprise. Dans les services de l'automobile, près de 57 000 jeunes choisissent chaque année la voie professionnelle pour se former. Ils effectuent leur formation en alternance, sous contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, ou sous statut scolaire.

## FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE

**OBJECTIF** : obtenir un diplôme technologique ou professionnel

**LIEUX DE FORMATION** : lycée professionnel et entreprise (stages)

**STATUT** : lycéen

**COMMENT ET OÙ SE FORMER ?** Un enseignement théorique et pratique est dispensé à temps plein en lycée professionnel, technique ou polyvalent. Il est complété par des périodes de stage en entreprise.

**QUAND ?** Dès la fin de la 3<sup>e</sup>

**DIPLÔME** : du CAP au BTS

**DURÉE DE LA FORMATION** : de 1 à 3 ans



**L' ENSEIGNEMENT EST COMPLÉTÉ PAR DES STAGES EN ENTREPRISE.**

## FORMATION EN ALTERNANCE SOUS CONTRAT

### D'APPRENTISSAGE

**OBJECTIF** : obtenir un diplôme professionnel pour entrer dans la vie active

**LIEUX DE FORMATION** : CFA, université et entreprise

**STATUT** : apprenti salarié

**PUBLIC CONCERNÉ** : jeunes de 16 à 25 ans (dérogation 15 ans)

**DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS** : du CAP au diplôme d'Ingénieur

**DURÉE DE LA FORMATION** : de 1 à 3 ans

**QUELLE RÉMUNÉRATION\* ?** Elle dépend de l'âge du jeune, de l'année de formation et de la qualification visée. Elle correspond à un pourcentage du SMIC.

	1 <sup>RE</sup> ANNÉE	2 <sup>E</sup> ANNÉE	3 <sup>E</sup> ANNÉE
MOINS DE 18 ANS	25 %	37 %	53 %
18/20 ANS	41 %	49 %	65 %
21 ANS ET PLUS*	53 %	61 %	78 %

\* Pour les apprentis de 21 ans et plus, % du salaire minimum conventionnel quand il est plus favorable



**UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EST DÉSIGNÉ PAR L'ENTREPRISE. IL SERA LE RÉFÉRENT ET LE RESPONSABLE DE VOTRE FORMATION.**

**L'APPRENTISSAGE EST LA VOIE PRIVILÉGIÉE D'ACCÈS À L'EMPLOI.**

## FORMATION EN ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

**OBJECTIF :** obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP), un titre ou un diplôme pour entrer dans la vie active

**LIEUX DE FORMATION :** centre de formation, université et entreprise

**STATUT :** salarié en formation

**PUBLIC CONCERNÉ :** jeunes de 16 à 29 ans révolus, demandeurs d'emploi de plus de 26 ans

**DIPLOMES ET CERTIFICATIONS :** diplôme, titre ou un certificat de qualification professionnelle (CQP)

**QUELLE RÉMUNÉRATION\* ?** Elle dépend de l'âge et correspond à un pourcentage du SMIC.

	DISPOSITION GÉNÉRALE	SI VOUS ÊTES DÉJÀ TITULAIRE D'UN DIPLOME OU TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU IV (EX. BAC PRO)
MOINS DE 21 ANS	55 %	65 %
DE 21 À MOINS DE 26 ANS	70 %	80 %
26 ANS ET PLUS	100% du SMIC (sans être inférieur à 85 % du salaire minimum conventionnel)	



**UN TUTEUR EST DÉSIGNÉ PAR L'ENTREPRISE. IL SERA LE RÉFÉRENT ET LE RESPONSABLE DE VOTRE FORMATION.**

\* sous réserve de l'évolution de la réglementation.

# La mobilité européenne

Grâce à la coopération des établissements de formation et des entreprises, les échanges européens permettent la mobilité des personnes désireuses d'acquérir une expérience professionnelle en Europe pour :

- se préparer à des métiers internationaux,
- enrichir ses méthodes de travail,
- développer des compétences linguistiques et sociales (maturité, autonomie).

## LA MOBILITÉ EUROPÉENNE : POUR QUI ?

La mobilité européenne s'adresse à l'ensemble des jeunes, apprentis, en temps plein, ou en post-apprentissage, notamment aux :

- apprenants en Bac pro, BTS, licence professionnelle,
- élèves ingénieurs,
- jeunes inscrits dans des programmes « passerelle » entre deux diplômes,
- jeunes souhaitant compléter leur formation.

## LA MOBILITÉ EUROPÉENNE : COMMENT ?

Pour connaître les différents dispositifs de mobilité adressez-vous à votre organisme de formation.

# La formation tout au long de la vie

**Une fois dans la vie active, vous aurez la possibilité de vous former par la formation continue.**

Cela permet à toute personne, jeune ou adulte, déjà engagée dans la vie active, d'améliorer ses connaissances, ses compétences et/ou d'évoluer vers de nouvelles qualifications. Ces actions de formation sont mises en place par l'employeur dans le cadre des activités de l'entreprise (plan de développement des compétences) ou à titre personnel (Compte Personnel de Formation/CPF).



# Dic'auto

## des diplômes, certificats et titres

### LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Certifications créées par les professionnels, elle préparent à un métier pour lequel un besoin a été identifié. Dans la branche des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo, les CQP sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. À chaque moment de votre parcours professionnel, en maintenance/réparation, en carrosserie, dans le commerce ou dans les métiers des services, de nombreux métiers sont accessibles par les CQP. Découvrez l'ensemble des CQP sur le site [www.metiersdelauto.com](http://www.metiersdelauto.com).

### LES DIPLÔMES

Certifications élaborées avec les branches professionnelles et délivrées par le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Leur obtention atteste d'un niveau de connaissances et de compétences dans

une spécialité donnée.

Les diplômes sont modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. Ils sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

#### **> CAP - Certificat d'Aptitudes Professionnelles**

Diplôme préparé en général en deux ans après une 3<sup>e</sup>. Il permet l'accès direct à des emplois tels que mécanicien ou magasinier. Certains CAP se préparent en un an à la suite d'un autre diplôme (voir parcours carrosserie-peinture).

#### **> MC - Mention complémentaire**

Diplôme qui se prépare en un an après un CAP. Il permet l'accès à une spécialisation professionnelle.

#### **> Bac Pro - Baccalauréat professionnel**

Diplôme préparé en trois ans après la classe de 3<sup>e</sup>, ou en deux ans après un CAP. Il donne accès à des emplois de technicien, vendeur, carrossier,... Il peut permettre l'accès à un BTS ou un certificat de qualification professionnelle (CQP).

# Dic'auto

## **> BTS - Brevet de Technicien Supérieur**

Diplôme préparé en deux ans après un Bac général, technologique ou professionnel. Il donne accès à des emplois de grande autonomie ou à responsabilité technique ou commerciale (réceptionnaire après-vente, par exemple). Il peut permettre l'accès à une licence professionnelle.

## **> Licence professionnelle**

Diplôme universitaire préparé en un an après un BTS, un DUT ou une licence. Il donne accès, avec de l'expérience, à des postes d'encadrement.

## **> Diplôme d'Ingénieur**

Dans la branche des services de l'automobile et de la mobilité, diplôme préparé en apprentissage en trois ans, après un BTS AVA, MCI ou un DUT Génie mécanique.

## **> Master**

Diplôme universitaire préparé en un an après un Bac +3 ou 4. Il permet d'accéder à des fonctions managériales dans les groupes de distribution automobile.

## **LES TITRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE (TP)**

Titre professionnel délivré par l'État ou un organisme privé. Ils préparent à un métier spécifique de la branche et figurent dans le Répertoire National des Certifications des services de l'automobile et de la mobilité. Ils sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers.

Ils s'adressent à un public d'adultes déjà entrés dans la vie active, qu'ils soient titulaires d'un contrat de travail ou demandeurs d'emploi.

Les titres favorisent l'évolution professionnelle ou permettent un retour à l'emploi.

Ils s'obtiennent au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) (ex. : Titre EPCRA commercial en automobile).





# *Dic'auto*

## *...des établissements de formation*

### **CFA - CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS**

Établissement qui dispense aux jeunes travailleurs sous contrat d'apprentissage une formation professionnelle qui doit compléter la formation en entreprise et s'articuler avec elle. L'enjeu de l'apprentissage est d'offrir des enseignements qui correspondent aux évolutions du marché du travail et de favoriser ainsi l'insertion professionnelle.

### **LP - LYCÉE PROFESSIONNEL**

Établissement d'enseignement secondaire préparant les élèves à acquérir un diplôme professionnel pour s'insérer dans la vie active ou poursuivre leurs études. Les enseignements technologiques et professionnels représentent une bonne partie des cours dispensés mais les enseignements généraux y occupent également une place importante.

### **ORGANISME DE FORMATION**

Structure privée ou publique identifiée en préfecture et qui dispense un enseignement à des publics jeunes et/ou adultes, en formation initiale et/ou continue.

# Dic'auto

## ...de la formation professionnelle

### COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le CPF est crédité en euros et non plus en heures. Les salariés à temps partiel (mi-temps minimum) ont désormais les mêmes droits que les salariés à temps plein. Enfin, une application mobile sera disponible afin de comparer l'offre, de s'inscrire et de payer en ligne.

### PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le «plan de développement des compétences» se substitue à l'actuel «plan de formation». Les actions de développement des compétences s'organisent autour d'objectifs professionnels à atteindre (actions de formations, validation des acquis de l'expérience et bilans de compétences).

### PROFESSIONNALISATION

Elle permet à l'employeur et au salarié de bâtir un parcours de formation. Elle permet au salarié d'acquérir une qualification ou de participer à une action de formation. Elle est fondée sur l'alternance.

### BILAN DE COMPÉTENCES

À l'initiative du salarié, il permet de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel ou de formation.

### VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Après trois ans d'expérience professionnelle, la VAE permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études, son statut, de demander la validation de son expérience pour obtenir une certification reconnue au plan national (diplôme, titre à finalité professionnelle ou CQP - Certificat de Qualification Professionnelle).

*notes*

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# Conduis ton avenir



Retrouvez toutes les informations concernant les formations et les métiers des services de l'auto, du camion et des deux roues sur notre site internet !

[www.metiers-services-auto.com](http://www.metiers-services-auto.com)

Rejoignez-nous dès maintenant sur notre page Facebook

 [metiersservicesauto](https://www.facebook.com/metiersservicesauto)



## DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

### **Auvergne - Rhône-Alpes**

04 72 01 43 93

lyon-clermont@anfa-auto.fr

### **Bourgogne - Franche-Comté**

03 70 72 12 45

besancon@anfa-auto.fr

### **Bretagne, Pays de la Loire**

02 22 74 14 80

rennes@anfa-auto.fr

### **Centre-Val de Loire, Normandie**

02 18 84 23 63

orleans@anfa-auto.fr

### **Grand Est**

03 55 35 10 70

metz@anfa-auto.fr

### **Hauts-de-France**

03 62 93 02 68

carvin@anfa-auto.fr

### **Ile-de-France**

01 81 88 13 50

guyancourt@anfa-auto.fr

### **Nouvelle-Aquitaine**

05 56 85 44 66

bordeaux@anfa-auto.fr

### **Occitanie**

04 34 17 08 22

montpellier@anfa-auto.fr

### **Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse**

04 86 76 15 70

marseille@anfa-auto.fr

[www.metiers-velo.com](http://www.metiers-velo.com)